



Assemblée générale

Distr. limitée
17 mars 2021
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Quarante-sixième session

22 février-23 mars 2021

Point 4 de l'ordre du jour

Situations relatives aux droits de l'homme qui requièrent l'attention du Conseil

**Bélarus*, Chine et Fédération de Russie : amendement au projet de résolution
A/HRC/46/L.19**

46/... Situation des droits de l'homme au Bélarus à la veille et au lendemain de l'élection présidentielle de 2020

Modifier comme suit le paragraphe 6 :

6. *Demande* aux autorités bélarussiennes de cesser de faire un usage excessif de la force contre des manifestants, et de cesser de procéder à l'arrestation, à la mise en détention et à l'emprisonnement de personnes qui exercent leurs droits humains en violation de la loi, et les engage instamment à libérer immédiatement et sans condition tous les prisonniers, les journalistes et autres travailleurs des médias, les défenseurs des droits de l'homme, les membres des comités de grève, les étudiants et les autres personnes placées en détention avant, pendant et après l'élection présidentielle pour avoir exercé leurs droits humains et leurs libertés fondamentales en violation de la loi ;

* État non membre du Conseil des droits de l'homme.

